

Un Pylône en cacherait il d'autres...

Un si grand terrain, pourquoi ?

Les nouvelles technologies font partie de notre nouvelle ère. Que serait la société aujourd'hui si nous ne pouvions communiquer au plus lointain sans aucun souci de liaison ? C'est ainsi que pour permettre d'avoir une communicabilité performante que la commune de Saint Léon va se pourvoir prochainement d'une superbe antenne treillis de près de 30 m de haut avec plusieurs réseaux d'émissions, le tout à quelques encablures du centre du village.

Il est bon de comprendre que notre beau paysage vallois du Lauragais est plus que propice pour tous les opérateurs à devoir configurer ainsi les communes dans un souci de performance oubliant au-delà le côté esthétique et de santé dont les



■ le futur emplacement d'une antenne de 30 m de haut sur un terrain de 2300 M²

ondes provoques des troubles (principe de précautions).

Pour la commune de Saint Léon, l'interrogation ne se pose pas sur la nécessité mais sur l'emplacement. En effet si de telle infrastructure demande quelques dizaines de mètres carrés au sol comme c'est actuellement le cas avec le relais pylône de 25 m supportant le réseau SFR et celui du wimax sur le château d'eau, il n'en est pas moins avec la nouvelle mise en chantier sur le chemin du Rigaillet, ou la future installation se trouve sur un terrain de plus de 2300 m² au sol.

Joint pour connaître l'amplitude de ce projet, aucune réponse n'a pu être fournie par la mairie sur le pourquoi d'une si grande surface. Joint aussi le concepteur réalisateur du programme d'installation et dépositaire du permis basé à Portet sur Garonne : le groupe **ORANGE France unité de pilotage**, après de vains appels, le

responsable **Monsieur Cloud** par l'intermédiaire de sa secrétaire n'a pas souhaité apporter de réponse, tout comme la direction régionale de France Télécom, jugeant inopportun d'apporter des précisions sur cette édification dans un aussi grand terrain.

Est-ce un dossier pour le moins surprenant ou geneant quand on ne veut pas donner d'explication d'utilisation, il est bien entendu qu'une telle configuration vu dans d'autres secteurs mérite attention sur la commune. Il est bon de mettre en éveil certains conflits entre le côté visuel et nuisible au moment même ou des objecteurs 'd'inconscience' s'opposent à faire développer le plan éolien dans le Lauragais, considérant ces ailes du futur contraire à un environnement propre et durable.

Le débat est donc ouvert, ainsi va le fonctionnement de la communication.



■ L'actuel réseau pylône treillis et château d'eau

L Maul nées) nats r catégo Un s vétéra haut-g lièrem gabell de 7 po les pite tégorie Nicola 2ème, Juliette premiè dans le catégor catégor sont imj gelo LA 66 Kg c' Aurélien seniors sur la de nière cat David D MAUSSI eux le titu

VENE

Vendro

JAL (Jai la Lèze) maine sa 30 mars 2 confère faire sans dans les e paux et c http://ww